





Union européenne : quelles ambitions pour la transition énergétique ?

Web-séminaire « Mardis de la transition énergétique » 12 juin 2018

Neil Makaroff - Responsable Europe du <u>Réseau Action Climat – France</u>

Romain Riollet - Responsable de projet efficacité énergétique au <u>CLER</u> et coordinateur de la <u>Coalition France pour l'Efficacité Énergétique</u>

Historique du cadre UE énergie/climat

- Années 1990: l'agenda de libéralisation
 - Directives électricité de 1996 et gaz de 1998, révisées en 2003 (« 2^e paquet »)
- 2000: premier European Climate Change Program
 - Mise en œuvre de Kyoto: Marché CO₂ et 1^e Directive EnR
- 2007: 3^e paquet énergie et paquet climat « 20-20-20 »
 - Piliers « Kyoto, Moscou, Lisbonne »
 - L'efficacité énergétique « parent pauvre » avec un objectif indicatif
- 2016: Paquet «énergie propre pour tous les européens»
 - Mise en œuvre Accord de Paris (2015) vs. objectif -40% GES en 2030 adopté en 2014
 - Négociation séparée des textes « CO₂ » (EU-ETS, ESR, aviation, véhicules...)







Le paquet « énergie propre pour tous les européens » présenté en novembre 2016



Objectif efficacité énergétique

30% 2030

efficiency first



énergies renouvelables 27% 2030



Objectif













Energy prices and costs report

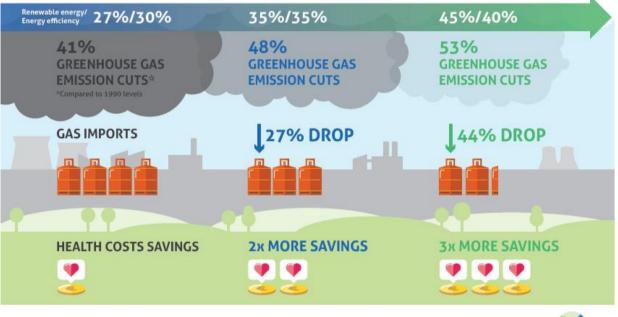






Co-bénéfices d'un paquet ambitieux

HIGHER AMBITION, GREATER BENEFITS: THE EU NEEDS STRONG RENEWABLE ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY TARGETS FOR 2030



SOURCE: European Commission analysis, March 2018

LEARN MORE: WWW.CANEUROPE.ORG



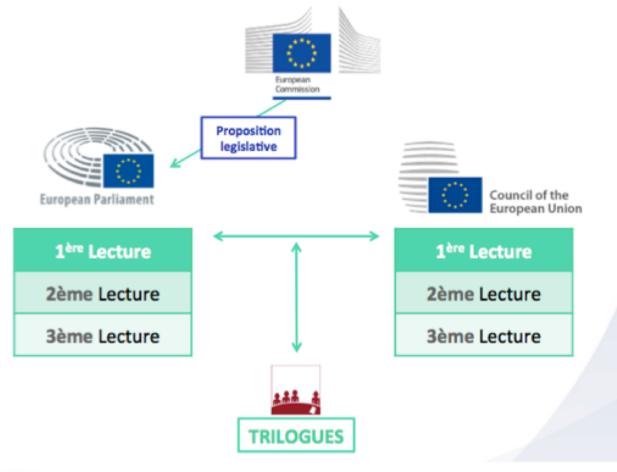
1% en plus sur l'objectif "efficacité énergétique" :

- Création de 336 000 emplois
- Baisser la facture d'énergies des Européens d'au moins 29€/ an d'ici à 2030
- Baisse des importations de gaz fossile de 4%

Au total, les objectifs EnR et efficacité pourraient créer à minima 900 000 emplois en Europe

Pour rappel: le secteur de l'énergie représente 29% des GES européens (2ème secteur après le transport)

La procédure de décision européenne



Négociations:

- 13 juin 2018 : final pour les directives énergies renouvelables & efficacité énergétique
- 19 juin 2018 : final pour <u>Loi</u> <u>climatique européenne</u> <u>(gouvernance de l'Union de l'énergie)</u>
- 27 juin 2018 : Début des négociations sur la réforme du marché électrique
- ⇒ Fin 2018 : Paquet finalisé







La Dir. « performance énergétique des bâtiments » (révisée)

Priorités

- objectif de performance du parc clairement défini à l'horizon 2050, reposant sur définition harmonisée du bâtiment à faible consommation (« NZEB » / lien "BBC" FR) et le primat des économies d'énergie (« efficiency first »/q° du lien avec EnR) ⇒ obj. de "décarbonation" 80-95% sans réf claire aux besoins en énergie
- Consolidation des **Stratégies Long Terme** (art 2a, ex art 4 DEE) pour renforcer la visibilité sur les objectifs, les résultats et les moyens financiers pour la Rénovation => nouvelles exigences sur mesures bâtiments inefficaces/précarité; mesures pour bâtiments publics; mesures pour bâtiment connecté, renforcement des compétences et éducation
- Vigilance sur les modalités de mise en œuvre des contrats de performance énergétique => dispense d'inspection syst. de chauffage pour les bâtiments sous CPE ou sous contrat avec un gestionnaire d' "utilité publique" (si perf. équivalent)

Transposition FR sous 18 mois

- Articulation à trouver avec cadre législatif existant (LTECV et ses articles 1, 4 et 5), les divers travaux sur EE bâtiment (« plan réno », ELAN, ESSOC, réglementation « environnementale ») la lutte contre la précarité énergétique et l'Accord de Paris => devrait contribuer à clarifier/encadrer ce qui se fait en France (à suivre)

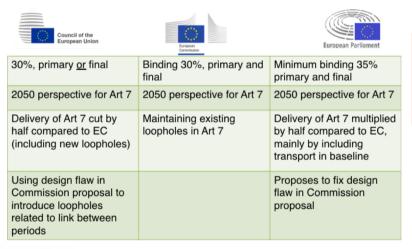


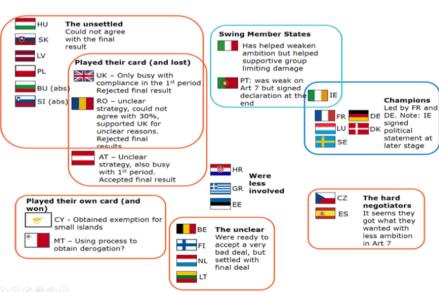




La Dir. « Efficacité énergétique » (en cours)

- Article 1: objectif d'économies d'énergie 2030
 - niveau: 30-40%; nature indicatif/contraignant? => 33%?
- Article 7: mécanisme d'obligation d'économies d'énergie
 - niveau: ±1,5%/an, durée de vie des économies d'énergie
 - périmètre/dérogations : avec ou sans transport; EnR... => 1% "net"??











La Dir. « Énergies renouvelables » (en cours)

Objectifs : 27%-35% d'énergies renouvelables contraignant en 2030 → potentiel sur 33% Mais pas de déclinaison nationale ...

Dispositions:

- Soutien aux EnR: appel d'offre "neutre technologiquement" ou "par technologie"?
- Communauté de l'énergie: soutien tarifaire aux énergies citoyennes ?
- Agrocarburants: Fin de l'huile de palme en 2021 ?
- Biomasse: quelles conditions pour l'utilisation de la biomasse ?

Et la France dans tout ça?

- Convertie à des objectifs EnR plus élevés (32% en 2030)
- Soutient des dispositions favorables aux énergies citoyennes et aux mécanismes EnR
 - Soutient aux agrocarburants de 1ere génération + pas de critères de durabilité pour la biomasse







Le règlement « Gouvernance » ou Loi climatique européenne (en cours)

- Objectif 2050 : transposer l'accord de Paris
 - Le Parlement européen souhaite zéro émission nette d'ici 2050
 - Les Etats devront élaborer des Stratégies nationales de long-terme
- Solidarité européenne dans l'atteinte des objectifs 2030
 - Déclinaison de des objectifs EnR et EE européens au niveau national
 - Trajectoires (linéaire ou non) entre 2021 et 2030 avec des checkpoints
 - Mesures de correction des trajectoires en cas de retard, mais double conditionnalité: retard européen ET national
- Plans Nationaux Énergie Climat (NECP)
 - Obligation pour les Etats de faire des plans contenant objectifs nationaux et mesures (en France : SNBC/PPE)
 - Premier plan à soumettre fin 2018 contrôle de la Commission
 - Obligation pour les Etats de mettre en place des consultations

Et la France dans tout ça?

- Soutient l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050
- Soutient des trajectoires EnR linéaires et contraignantes ainsi que des mécanismes de rattrapage Réticente à des contrôles trop importants de la Commission







Réforme du marché de l'électricité (début fin juin)

- Réforme des marchés de capacité, censés répondre à des pic de demande électrique
 - Encadrement européen des marchés de capacité évaluation au niveau européen
 - Seuil de CO2 maximum pour exclure les centrales à charbon
- Priorité d'accès au réseau électrique pour les ENR
 - Conservation de cette priorité pour les installations existantes
 - Priorité pour les installations futures inférieures à 500KW
- Fin des tarifs réglementés de l'électricité

Et la France dans tout ça?

- Soutient la fin des mécanismes de capacité pour les centrales à charbon et gaz
 - mais maintien pour le nucléaire (évaluation nationale des capacités)



Conclusion/ambition transition UE?

- Potentiellement gagnable
 - 33% EnR et EE (avec mesures faibles)
 - EE avec EnR dans GOV (ALL ok)
- Trialogues 13 juin : fin EE & EnR
- Contexte politique:
 - Bonnes nouvelles d'Italie et d'Espagne
 - La France « en marche » vers quelle transition?
 - Quel souffle pour l'Energiewende en Allemagne?
 - Parlement Européen: élections en avril 2019
- Rétablir le lien avec l'Accord de Paris!





Conclusion from the @EUCouncil: in front of cameras, no blocking minority against 33-33! V4-LV-EE-SI-HR-BE do not form a blocking minority. What will happen now behind closed doors? Will DE team up with pro-coal V4 or with front-runners like FR NL ES IT PT SE FI DK LU LT?

Traduire le Tweet